

Paulhac hier



DOSSIER

Un nouveau cœur de village

MAIS AUSSI :

- > Bilan Agenda 21
- > Un été flamboyant
- > La parole aux associations

SOMMAIRE

ÉDITO

p. 3

VIE MUNICIPALE

p. 4

Les principales délibérations du conseil municipal

ENFANCE ET JEUNESSE

p. 5 à 7

Ecole et ALAE
Collégiens et lycéens

URBANISME

p. 8-9

Rencontre avec... Sophie Dias
Le PLU
Un lotissement en construction

PAULHAC PRATIQUE

p. 9

AGENDA 21

p. 10 - 11

Point d'étape pour l'agenda 21

DOSSIER

p. 12 à 15

Un nouveau coeur de village pour l'été
L'équipe « Sous les Tilleuls » nous présente le café culturel et solidaire

SOLIDARITÉ ET CULTURE

p. 16

Le CCAS célèbre la fin de l'année
Les Parenthèses Musicales : Vive le spectacle

UN ÉTÉ FLAMBOYANT

p. 17

CITOYENNETÉ

p. 18

Les gendarmes demandent votre soutien
Des actes de malveillance qui coûtent cher à la commune

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

p. 19 à 22

INFOS MUNICIPALES

p. 22 - 24

Les coordonnées des assistantes maternelles
Site internet de Paulhac : les visites en forte augmentation
Etat civil
Agenda des manifestations

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Rédaction :
Lune Rousse

Mise en page, impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr

En couverture, nous vous présentons deux photos de notre village, prise du même endroit... à 110 ans d'écart ! Une administrée a pris cette photo en 2017 en comparatif de la photographie des Frères Lebouche et a participé au concours organisé par le Conseil départemental pour rassembler une grande collecte de photos et constituer un fond actualisé du patrimoine haut-garonnais.



Une nouvelle année commence.

Pour notre ville, elle sera, comme en 2017, riche en événements et en projets. Parmi ceux-ci, je veux citer le nouveau cœur de village que nous attendons tous avec impatience pour l'été prochain. C'est un moment important pour notre commune qui va devenir plus pratique, plus embellie, plus attractive encore.

Deux cents nouveaux habitants nous ont rejoints ces dix dernières années. Ils sont une chance pour notre commune, un apport en vitalité qui rejaillit sur notre vie collective, sur le dynamisme de notre école, sur nos associations. Cette demande démographique, équivalente dans toutes les communes de la grande aire urbaine toulousaine, nous avons décidé de l'accompagner et de nous doter des outils qui nous permettent de la concilier avec notre qualité de vie. Le Plan Local d'Urbanisme, qui est en cours d'élaboration, veut en être l'instrument. Il rentrera en vigueur au cours de cette année.

Avec mon équipe, nous avons une certitude : l'action est la meilleure des réponses aux défis de notre vie quotidienne.

C'est pourquoi, avec l'ensemble du conseil municipal, mais également avec le personnel municipal, nous travaillons avec force, sans relâche, à votre service. Parmi nos compétences, nombreuses sont celles qui se qui se développent désormais au sein de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou mais également au travers du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Tolosan que j'ai l'honneur de présider. C'est pourquoi je veux les associer à notre travail.

En ce début d'année, je souhaite vous adresser, au nom de l'équipe municipal et du personnel communal nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour 2018.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller départemental du canton
de Pechbonnieu

Conseil municipal



QUATRE CONSEILS MUNICIPAUX ONT EU LIEU AU COURS DU DERNIER SEMESTRE. COMME À CHAQUE NUMÉRO, VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET ADOPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

28 AOÛT 2017

- Délibération portant sur les travaux d'urbanisation de la place des Tilleuls.
- Mise en place d'une convention avec le département en faveur du transport des personnes âgées de 65 ans et plus.
- En partenariat avec le Syndicat départemental d'électricité de Haute-Garonne (SDEGH), adhésion au groupement de commandes tarifs bleus pour l'achat d'électricité.

16 OCTOBRE 2017

- Délibération sur l'exonération de la part communale pour la taxe d'aménagement des petits abris dont la superficie est inférieure ou égale à 10m² et non attenants à l'habitation.
- Plan de financement du projet de financement de l'espace de vie sociale et demande de subventions.
- Demande de subvention auprès de la région Occitanie pour la mise en accessibilité de l'Eglise et de la Mairie.
- Demande de subvention auprès de la région Occitanie dans le cadre de l'aménagement et de la qualification des espaces publics.
- Approbation d'une subvention pour la FNACA.
- Achat de matériel pour le service technique.
- Réalisation de travaux au cimetière.

27 NOVEMBRE 2017

- Délégation d'ester en justice au nom de la commune en faveur de Mme Nathalie THIBAUD, maire adjointe.

11 DÉCEMBRE 2017

- Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme.
- Demande de subvention auprès de la région Occitanie pour le concert Flûte et Flûte.
- Adoption du rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau de l'exercice 2016.

Information sur le PACS

La Loi de la modernisation de la justice du XXI^e siècle (loi 2016-1547 du 18 novembre 2016) modifie les dispositions relatives au pacte civil de solidarité (PACS).

A compter du 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS sera assurée par les officier.ère.s de l'état civil en lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

L'établissement d'un PACS à la mairie de Paulhac se fait sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie (05 61 84 25 30)

Une bonne rentrée 2017

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE S'EST TRÈS BIEN PASSÉE, COMME D'HABITUDE. C'EST DÉJÀ LOIN !



Journée de rentrée à l'école

Cette année, l'école compte 142 élèves répartis sur 2 classes maternelles et 5 classes élémentaires. Avec ces effectifs plus réduits, grâce à l'attention permanente des professeurs et de la Mairie, à la qualité du climat scolaire et aux conditions d'accueil des enfants, il fait bon être écolier à l'école de Paulhac !

Un travail spécifique est engagé autour

des jeux de cour de récréation : les enfants ne savent plus jouer ensemble à la marelle, à l'élastique, à la corde à sauter ? Qu'à cela ne tienne, on le travaille en EPS et les temps de récréation se passent mieux.

Les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) s'intéressent particulièrement aux arbres de Paulhac : les arbres remarquables du village et les arbres de la cour.

Plus généralement, nous aimerions favoriser le lien entre les habitants et les enfants du village. Si vous avez envie de venir nous parler en classe d'un sujet, d'un métier, d'une association, contactez les enseignants de l'école. C'est très enrichissant pour les enfants, qui se montrent toujours curieux.

Une rencontre pleine de saveurs

LES ENFANTS RENCONTRENT LE CHEF

A l'occasion de la semaine du goût, les petits élèves de l'école maternelle ont vécu une rencontre inoubliable avec Thierry Sauce, chef cuisinier du restaurant paulhacois la Métairie.

Première partie de cette initiation à la cuisine : reconnaître des légumes comme la carotte, la courgette, la citrouille mais également des moins connus comme le chou romanesco ou la patate douce.

Deuxième partie, les instruments et les équipements avant, enfin, de passer à la pratique, comme par exemple apprendre à découper une citrouille en petits dés.

Thierry Sauce n'a pas manqué de répondre aux questions des enfants et de leur donner de précieux conseils, puis ce fut place à la dégustation.

Au menu, une bruschetta garnie d'une ratatouille compotée, puis les dés de ci-

trouille cuits, des lamelles de carottes, des effilochés et magret de canard, parmesan au-dessus...

Un vrai menu de fête.



La semaine du goût : les enfants des classes maternelles avec le chef Thierry Sauce

Brèves

CANTINE SCOLAIRE

La société API a été reconduite comme prestataire de la cantine scolaire. A la suite d'un appel d'offres, plusieurs candidats avaient fait des propositions. Ils ont été départagés par un jury composé d'élus, d'employés communaux et de parents d'élèves qui a directement goûté les plats proposés.

REUNION D'INFORMATION

Devant la très faible affluence constatée lors de la réunion de rentrée scolaire pour les parents, les organisateurs (mairie, école, ALAE, Amicale Laïque et délégués des parents) ont décidé de ne pas la reconduire l'année prochaine.

DES TRAVAUX DE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) des travaux ont été menés à l'école : changement de deux portes maternelles, brise vue dans les toilettes... Ces travaux ont mobilisé un budget de 14858 € dont 5 030 € ont été pris en charge par une subvention du Conseil départemental et 1 744 € par une subvention de l'Etat.

En direct de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École PAULHAC

LES ATELIERS TEMPS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE, PLUSIEURS TYPES D'ATELIERS RÉPARTIS ENTRE LE LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 16H À 17H ONT ÉTÉ MIS EN PLACE

Maternelle :

Sophrologie / Théâtre / Jeux coopératifs / Grands jeux. / Parcours de motricité / Ateliers manuels (carte de vœux et décoration du centre) Jeux de construction.

Elémentaire :

Skate / Tennis / Basket / Escrime Sarbacane / Jeux d'oppositions Journal / Jeux de société / Cuisine Théâtre / Jeux de rôles / Enigmes Ateliers manuels / Bricolage

Actions autour de la fraternité :

Divers ateliers manuels ont été organisés afin de préparer des lots qui ont été mis en ventes lors du marché de Noël. L'argent récolté a été reversé à l'amicale laïque. Toutes les tranches d'âges ont participé.

Petits et grands se retrouvent nombreux pour le marché de Noël à la salle des fêtes



Créations :

- De tableau, reprenant le thème des fêtes de fin d'année.
- De pots à cookies avec les ingrédients (non périssables) et la recette qui va avec.
- Un sachet de lavande.
- Un photophore.

Actions et projets divers :

- Mise en place des règles de vie (construit avec les enfants).
- Projets autour de la gestion du bruit lors des repas.
- Projets autour du gaspillage alimentaire (récupérateur d'eau, compost).
- Réorganisations des espaces de jeux et de la ludothèque.
- Projet autour du jardin.



Les enfants de l'école font le spectacle au marché de Noël.

Le collège à l'honneur

PRÈS DE 90 % DES ÉLÈVES DU COLLÈGE GEORGES BRASSENS ONT EU UNE MENTION AU BREVET.

Un résultat dont nos collégiens peuvent être fiers si on compare à la moyenne nationale qui est de 70 %.



« Avec 151 diplômés sur 154 élèves, le collège Georges Brassens affiche une belle réussite » a expliqué Pierre Lavest, principal du collège, lors d'une cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet qui s'est tenue en présence de nombreux élus du canton, des enseignants, du personnel du collège et des parents.

Une belle cérémonie républicaine, où Pierre Lavest a rappelé que les « valeurs républicaines portées par notre système éducatif garantissent à chaque élève le droit à l'éducation dans une école juste et équitable. »

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS, PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire. *Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.*

Un lycée près de chez nous en 2021

C'EST UNE DÉCISION IMPORTANTE POUR NOTRE TERRITOIRE, POUR PAULHAC ET EN PARTICULIER SES JEUNES : LE FUTUR LYCÉE DU NORD-EST TOULOUSAIN SERA CONSTRUIT À GRAGNAGUE.



Dès l'annonce de cette décision par Carole Delga, présidente de la région Occitanie, le 31 août dernier, une grande satisfaction a été exprimée par les élus, les parents d'élèves et la communauté enseignante.

« C'est une nouvelle extraordinaire - a déclaré Didier Cujives, maire de Paulhac - Un lycée à quelques kilomètres de notre village c'est, pour les futures générations de lycéens, une qualité de vie améliorée, un temps de transport réduit et la possibilité d'étudier dans un lycée neuf et performant ».

Les arguments en faveur de Gragnague ont été entendus : la dynamique démographique, une situation géographique particulièrement accessible, des équipements publics qui permettront de construire le futur lycée dans un environnement privilégié.

L'établissement accueillera 1 350 élèves. Les travaux débuteront dans l'année 2019 pour permettre l'ouverture du futur lycée pour la rentrée scolaire de septembre 2021.



Rencontre avec... **Sophie DIAS**

POUR CE NUMÉRO, NOUS VOUS PROPOSONS UNE RENCONTRE AVEC SOPHIE DIAS, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DE L'URBANISME, PLU, DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CONSTRUIRE, DES AUTORISATIONS D'URBANISME ET DES CERTIFICATS DE CONFORMITÉ.

Bulletin : *Vous êtes une jeune élue, mais c'est déjà votre deuxième mandat ?*

SD : En effet j'ai rejoint l'équipe municipale en 2008 pour m'occuper, essentiellement, des questions de jeunesse. Ce fut une expérience riche et captivante où j'ai pu poursuivre l'engagement public que j'avais déjà depuis plusieurs années.

Bulletin : *Pouvez-vous nous parler de ce parcours ?*

SD : Il a débuté à 10 ans lorsque ma famille est venue s'installer à Paulhac. J'ai participé à de nombreuses activités, et quelques années plus tard, lorsque je suis devenue étudiante, j'ai été la correspondante de La Dépêche du Midi pour notre village.

Parallèlement, je me suis beaucoup investi au Comité des Fêtes dont j'ai été la trésorière, puis la vice-présidente. J'en garde de superbes souvenirs, nous étions un groupe soudé... on a beaucoup travaillé mais on s'est aussi beaucoup amusé.

Ce cheminement m'a conforté dans mon goût pour l'action publique.

Bulletin : *Aujourd'hui vous avez en charge les questions d'urbanisme sous la coordination de Nathalie Thibaud, maire adjointe*

SD : En fait, je m'occupe concrètement de l'ensemble des aspects techniques de ce domaine : les procédures, les permis de construire, les autorisations de travaux ou les certificats de conformité.

Bulletin : *C'est un domaine complexe ?*

SD : Il se trouve que c'est également mon métier. Je m'occupe des mêmes sujets pour la Communauté de communes Val d'Aigo, autour de Villemur-sur-Tarn. Il faut surtout être précis et rigoureux. Pour beaucoup de nos concitoyens, les autorisations d'urbanisme sont des passages obligatoires pour les projets personnels importants... nous travaillons pour offrir le meilleur service.

Bulletin : *Vous vous investissez dans d'autres domaines ?*

SD : Oui j'essaye de suivre, au sein de la Communauté de Communes les commissions qui traitent de l'assainissement et du tourisme, pour représenter Paulhac avec d'autres collègues. Mais mes occupations professionnelles et ma vie de jeune maman me laissent moins de temps...

Bulletin : *Quel regard portez-vous sur l'évolution de Paulhac ?*

SD : Notre village grandit peu à peu mais de manière raisonnable et maîtrisée. L'attractivité de notre région est forte et nous devons répondre à la demande. Mais si je vois notre village grandir peu à peu, je constate aussi qu'il garde sa qualité de vie, sa tranquillité et sa convivialité. Je suis fier de y participer à ma modeste place.

Le PLU avance

Lors de sa séance du 11 décembre dernier le Conseil municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme. Il devrait rentrer en vigueur dans le courant de l'année 2018. D'ici là, plusieurs étapes seront nécessaires. Tout d'abord, le projet doit être examiné par nos différents partenaires : l'Etat, la

Région, le Département, les chambres consulaires, la Communauté de communes... Chaque instance va étudier notre projet, puis donner un avis.

Ensuite, l'enquête publique au cours de laquelle vous pourrez faire part de vos remarques au cours du 2^e trimestre 2018.

Viendra enfin, après le rapport et les observations du Commissaire enquêteur, le temps de la délibération finale par le conseil municipal, cet été.

Un lotissement en cours de réalisation

Chemin du lavoir, le lotissement « de l'enclos », réalisé par un promoteur privé sur le terrain acheté auprès d'un particulier, propose 10 lots à construire. L'ensemble des réseaux, voirie et assainissement a été réalisé et les premiers permis de construire sont en cours de dépôt. Le début des constructions est programmé pour le premier semestre 2018. « Paulhac s'agrandit, tout en restant à taille humaine » explique Michel Delmas, premier adjoint au maire : « nous répondons à la demande mais nous tenons également à préserver le caractère villageois de notre commune et son vivre ensemble ».



Les travaux d'assainissement sont terminés

PAULHAC PRATIQUE

Des conseils sur l'énergie

L'Espace Info Énergie du Pays Tolosan, mis en place par le Département de la Haute-Garonne, la Région Occitanie et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), est un lieu d'information ouvert au public sur la thématique de l'énergie. « C'est une nouvelle initiative de la puissance publique pour apporter des réponses aux questions des habitants mais également pour faire reculer la précarité énergétique » explique Didier Cujives, conseiller départemental et président du PETR du Pays Tolosan.

Le rôle des permanences Info Énergie est de conseiller gratuitement, orienter ou traiter des demandes d'informations d'ordre technique, économique et environnemental.

Le conseiller propose notamment des solutions adaptées aux demandeurs sur l'isolation et les éco matériaux, les différents systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, les économies d'énergies au quotidien, les aides financières...

Quatre permanences sont organisées sur le PETR du Pays Tolosan à :

- > Grenade, les lundis de 14h à 16:30 à la Communauté de Communes Save et Garonne
- > Rouffiac-Tolosan, les mardis de 9:30 à 12:00 à la maison des associations
- > Cadours, les mercredis de 9:30 à 12:00 à la mairie
- > Bouloc, les mercredis de 14:00 à 16:30 à la maison des associations

Contact : infoenergie@cd31.fr - 05 34 33 48 26

Broyez vos déchets verts

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à la déchetterie pour évacuer vos déchets verts vous pouvez faire appel à une prestation extérieure dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de communes des Coteaux du Girou et l'ESAT de Lavour, une structure qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. Très concrètement, l'ESAT propose aux particuliers, une équipe de 3 personnes, équipée du matériel nécessaire pour venir broyer vos déchets verts. Entre 0 et 10 m³ cette intervention coûtera 60 eu-



ros, entre 10 et 20 m³, 80 euros, entre 20 et 40 m³ 140 €. Mais en réalité, le coût réel sera divisé par deux puisque vous bénéficierez d'une réduction d'impôt équivalente à 50% des sommes dépensées.

Contacts: ESAT de Lavour
www.esatlavour.fr - 05 63 83 18 14
tgso.lavour.esat@apajh.asso.fr

POINT D'ÉTAPE POUR L'AGENDA 21

A PAULHAC LA DÉMARCHE AGENDA 21 A SOUHAITÉ S'INSCRIRE DANS LE CONCRET. UN PREMIER POINT D'ÉTAPE AVAIT ÉTÉ RÉALISÉ LORS DE LA TENUE DE LA COP21 IL Y A DEUX ANS. AUJOURD'HUI, UN NOUVEAU BILAN PEUT ÊTRE PROPOSÉ.

La démarche participative mise en place autour d'un groupe comprenant des élus, des habitants et des employés municipaux avait permis d'imaginer et de proposer des actions concrètes. Aujourd'hui plus de 60 % d'entre-elles ont été engagées .

Nous vous proposons un point précis sur l'avancement des différentes actions pour les 5 axes définis.

AXE A : PAULHAC PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT.

Les objectifs sont de responsabiliser les usagers aux économies d'eau quels que soient les usages (agricoles, domestiques et collectifs), et de participer à l'effort collectif de réduction et valorisation des déchets.

Actions engagées

- > Achat et mise en œuvre d'un récupérateur d'eau de pluie à côté du verger communal (installation prévue début 2018)
- > Actions de sensibilisation des citoyens aux économies d'eau : distribution de mousseurs à l'occasion de la réunion de lancement de l'A21 en janvier 2015
- > Mise en place de prêt de gobelets réutilisables

Actions modifiées et engagées

- > Promotion des achats groupes de produits alternatifs aux produits phytosanitaires : la municipalité va se doter de deux appareils d'entretien (trottoirs, chemins...) mécaniques commande effectuée
- > Mise à disposition d'un broyeur communal
- > Ramassage des déchets verts auprès de la C3G pour la réduction et valorisation des déchets : proposition alternative pour cette action et la précédente de faire appel à l'ESAT pour broyer les déchets verts des particuliers

Action à programmer

- > Gestion collective et achats groupes de matériel ou prestation de maintenance pour assainissement non collectif (ANC) pour les habitants concernés

Action abandonnée

- > Mise en place d'une tarification sociale et progressive de l'eau : la commune n'a pas la compétence

AXE B : PAULHAC CONSOMME ET PRODUIT RESPONSABLE.

Les objectifs sont d'initier les Paulhacois aux modes de production et de consommation responsables, ainsi que soutenir et développer ces pratiques.

Actions engagées

- > Mise en place d'une politique d'achats responsables au sein de la commune : achat de produits et consommables labellisés
- > Sensibilisation des enseignants achats verts (étiquettes A+) – cartable scolaire : première rencontre effectuée en 2016 à renouveler
- > Approvisionnement de la cantine en bio local : le cahier des charges exige un minimum de 15 %
- > Achats groupés alimentaires : paniers bio « Les jardins du Girou » et pâtes artisanales de Verfeil
- > Organisation d'activités de sensibilisation autour du verger communal : à l'occasion de la journée nature de mai 2015 des fiches d'identité des arbres du verger communal ont été réalisées par les enfants de l'école
- > Mise en place de dispositifs favorables à la biodiversité : un rucher collectif et/ou hôtel à insectes : implanté dans le verger communal et réalisé par les enfants et animateurs de l'ALAE
- > Marché et table gourmande

Actions à programmer

- > Création et fonctionnement d'une charte responsable pour les usagers des lieux communaux (ex. salle des fêtes)
- > Mise en place d'un potager communal « à partager » en agroforesterie
- > Opération un fruit « bio » à la récréation

Action abandonnée

- > Mise en place d'une cuisine centrale alimentée par un potager communal bio : pas réalisable sans travaux de mise aux normes de la cuisine

AXE C : PAULHAC S'ENGAGE FACE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES.

Les enjeux sont d'intéresser les Paulhacois aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique, d'encourager les mobilités douces et multimodales et d'optimiser l'utilisation de l'énergie.

Actions engagées

- > Optimisation de l'éclairage public : mise en place d'horloge astronomique
- > Création et mise en œuvre d'un hangar de séchage bois et plaquettes bois avec toit photovoltaïque et création d'une filière bois locale : réflexion en cours notamment sur le hangar et son financement

Actions à programmer

- > Mise en place d'un pédibus
- > Mobilités douces combinant plusieurs modes de déplacements

Action abandonnée

- > Création et mise en œuvre d'une plateforme de télétravail : le local préssenti n'est plus disponible

AXE D : PAULHAC, « LIEU DE VIE », TISSE DES LIENS.

Les objectifs sont de créer des conditions favorables à la cohésion entre Paulhacois, de permettre l'accès au plus grand nombre et de répondre aux besoins élémentaires de tous.

Actions engagées

- > Valorisation des chemins ruraux et de randonnées : travail en cours
- > Diversification de l'offre culturelle : parenthèses musicales, exposition sur les poilus de Paulhac, différentes activités proposées par les associations
- > Lieu de culture pour tous : Sous les Tilleuls initié en septembre 2017
- > Accueil des nouveaux arrivants : personnalisation du carton invitation pour les vœux du maire
- > Remise de la carte électorale en mairie par le maire
- > Création et utilisation du logo de l'A21 de Paulhac réalisé par les enfants de l'ALAE

Action modifiée et engagée

- > Mise en place d'un Centre d'Accueil des Jeunes : initiative sous les Tilleuls et Coline Deregneucourt une première réunion a eu lieu en novembre 2017 (adultes / jeunes de Paulhac et des communes voisines)

Action à programmer

- > Troc et échanges entre Paulhacois : matériels, savoirs...

Action à modifier

- > Plantation d'un arbre à chaque naissance

AXE E : PAULHAC AVANCE AVEC TOUS.

Les objectifs sont de mobiliser chacun autour de l'Agenda 21 dans la durée, et de partager et co-construire le projet de Développement Durable de la commune.

Actions engagées

- > Soutien et proposition d'intégration des actions de l'A21 dans le PLU : exemple emplacement réservé pour potager partagé
- > Création d'une charte de participation à l'A21 de Paulhac
- > Mise en place d'un groupe de propositions et de contribution pour l'élaboration de de l'A21
- > Création et mise à jour d'un blog de l'A21 : mise à jour à effectuer
- > Valorisation de la vie associative à l'occasion du forum des associations

Action à modifier et engagée

- > Journée du développement durable : fréquence et modalités à revoir

Action à programmer

- > Coopération territoriale : exemple échanges de matériels entre municipalité

TROIS QUESTIONS À NATHALIE RUMEAU, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 RÉSEAUX HUMIDES.

Pourquoi une grande partie de l'Agenda 21 a-t-elle été engagée aussi rapidement ?

Si nous avons pu déployer de nombreuses actions c'est parce que la commune a construit un Agenda 21 pragmatique, réalisable mais surtout collectif. Aujourd'hui, nous pouvons le décliner et associer l'ensemble des acteurs concernés avec plus de facilité. Il faut aussi rappeler que Paulhac est une des plus petites communes de la Haute Garonne à s'être engagée dans une telle démarche et à s'être dotée d'un Agenda 21.

Certaines actions ont été abandonnées...

Effectivement, elles sont peu nombreuses mais elles se sont révélées peu pertinentes. Pour certaines elles étaient en dehors de nos compétences, pour d'autres elles étaient irréalisables pour notre budget communal ou nos moyens matériels.

Comment se déroule concrètement le travail ?

Chaque trimestre nous réunissons un comité de suivi pour évaluer les actions, lancer les nouveaux projets. Nous l'avons bâti autour du Groupe de Propositions et de Contributions qui avait construit l'Agenda 21 l'ensemble des acteurs publics, associatifs de la commune, comme les habitants sont régulièrement invités à participer.

Un nouveau cœur de village pour l'été

CET ÉTÉ, NOTRE CŒUR DE VILLAGE AURA UN NOUVEAU VISAGE. APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX, IL OFFRIRA DES LIEUX ADAPTÉS, EMBELLIS ET ATTRACTIFS ET DE NOUVEAUX USAGES EN MATIÈRE DE CIRCULATION, DE STATIONNEMENT ET D'ESPACES À VIVRE. EN VOICI LA PRÉSENTATION.

LE CALENDRIER

C'est au cours du premier trimestre 2018 que les chantiers débiteront concrètement qu'il s'agisse du projet de place ou de l'aménagement de l'espace de vie sociale. Si tout se déroule normalement, ils seront achevés avec le retour de l'été pour accueillir les fêtes annuelles.

REUNION D'INFORMATION

Une réunion publique de présentation du projet et d'information sur le déroulement des travaux sera organisée dans le courant du mois de janvier 2018.

NOUVELLE STATION DE BUS

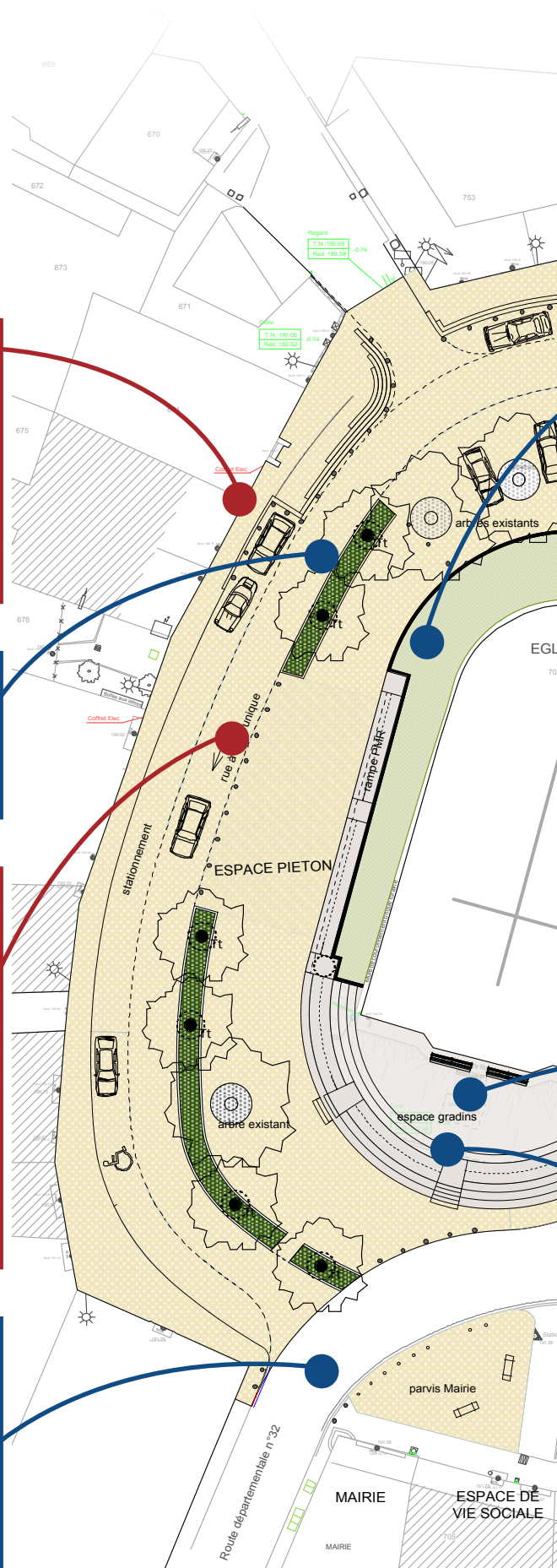
En raison des travaux d'aménagement autour de l'église, la station de la ligne 54 du réseau Arc en Ciel sera déplacée sur le rond-point route de Montjoire où un abribus sera installé en début d'année.

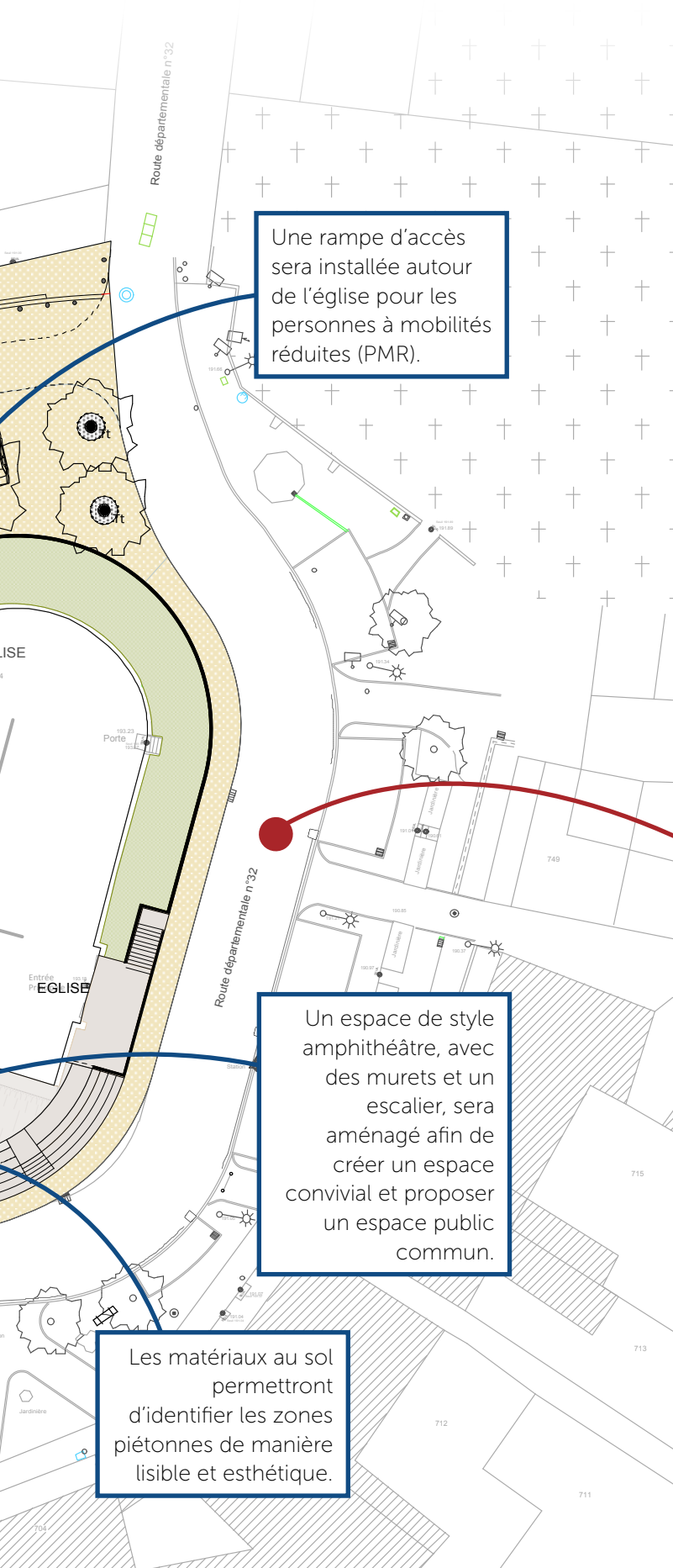
Le projet permettra aux riverains de la place de conserver la totalité des usages de leur vie quotidienne : accès direct au lieu de résidence, stationnement, pas de porte...

Les espaces verts seront développés pour renforcer l'embellissement et l'attractivité.

En proposant une véritable centralité, le cœur de notre village sera disponible pour les usages et les rassemblements collectifs. Pour cela il est nécessaire de sécuriser les espaces collectifs, de les équiper en mobilier urbain, de les arborer...

Des travaux d'accessibilité permettront l'accès à la mairie, notamment un ascenseur qui permettra de se rendre directement à l'étage.





Une rampe d'accès sera installée autour de l'église pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Un espace de style amphithéâtre, avec des murets et un escalier, sera aménagé afin de créer un espace convivial et proposer un espace public commun.

Les matériaux au sol permettront d'identifier les zones piétonnes de manière lisible et esthétique.



La route départementale n° 32 conservera sa vocation afin de permettre la traversée du village sans entraver les nouveaux usages du centre-bourg. Pour cela les conditions d'une cohabitation sécurisée entre automobilistes et piétons seront garanties par le projet.



L'équipe de « Sous les Tilleuls » nous présente **le café culturel et solidaire**

LE PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE DU VILLAGE SE CONJUGUE AVEC L'OUVERTURE CONCOMITANTE D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE QUI ABRITERA UN CAFÉ CULTUREL ET SOLIDAIRE.

JULIA DOREMBUS, DIRECTRICE DU CAFÉ ASSOCIATIF « SOUS LES TILLEULS » ET INITIATRICE DE CE PROJET NOUS LE PRÉSENTE.

Bulletin : Pouvez-vous nous parler de votre projet en quelques mots ?

JD : C'est un projet à multiples facettes. D'abord un café mais pas que. Je dirais même, bien plus.

Avec mon association, nous avons imaginé un lieu ouvert à tous qui veut être le rendez-vous des générations, permettre de rompre l'isolement, favoriser les rencontres, les échanges...

Concrètement, à partir de juillet 2018, on pourra y prendre un verre ou un café, une tartine, mais aussi participer à des activités culturelles, à des débats, regarder des expositions ou tout simplement prendre un livre sur nos étagères pour passer un moment tranquille.

Bulletin : Cela veut dire que vous allez proposer une programmation ?

JD : Disons plutôt des rendez-vous. Des moments de partage et de convivialité. L'association et le lieu seront, bien sur, initiateurs mais chacun pourra proposer une activité, particulière, présenter un savoir-faire, une passion... il suffira de pousser la porte.

Bulletin : Comment sera organisé le lieu ?

Il sera situé sur la place, à côté de la mairie, dans les anciens locaux du Pays Tolosan. D'importants travaux vont permettre d'aménager le lieu, de le rendre accessible et sûr.

Au rez-de-chaussée, un vaste espace de rencontre permettra d'accéder à une terrasse extérieure. L'étage, accessible par un ascenseur, proposera une salle multi-usages, qui, par un sas, sera relié à la salle du conseil municipal, dans la mairie mitoyenne.

Bulletin : Et quelles seront ses heures d'ouvertures ?

JD : Il sera ouvert les mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h. Quand il y aura des animations nous pourrions également organiser des nocturnes.

Bulletin : Pouvez-vous nous parler de l'association « Sous les Tilleuls » ?

JD : C'est l'association qui porte ce projet de café. Sa vocation est de proposer des activités culturelles, sociales et de participer ainsi à une dynamique du vivre ensemble. Depuis le mois de septembre nous proposons déjà des activités cultu-



L'équipe « Sous les Tilleuls » : «en partant du bas : Julia Dorembus, Directrice du café associatif Sous les Tilleuls. Puis les membres du Bureau : Alexandra Pouplin, Présidente de l'association, Claire Alousque, Secrétaire /trésorière, Géraldine Bourgeon, Vice-Secrétaire et Françoise Marian, Vice-Présidente.»



Le futur emplacement du café associatif s'ouvre directement sur la place des Tilleuls, au cœur du village

nelles ou de loisirs que nous avons organisées à la salle des fêtes, à la bibliothèque ou à la salle des associations. Elles sont de nature très diverses : cela va de la cuisine créative au chant polyphonique en passant par la méditation, la couture ou l'éveil musical. On peut y participer de 6 mois à 99 ans !

Bulletin : Comment peut-on participer ?

JD : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Le succès de notre projet repose sur l'engagement du plus grand nombre. Il ne faut pas hésiter à nous contacter.

Pour cela rien de plus simple, un petit mail : souslestilleuls31@gmail.com ou un appel téléphonique au 06 25 49 62 64. Un site internet est en cours de construction



L'association vient de présenter son nouveau logo



Préparation, au printemps 2017, du pique-nique intergénérationnel organisé par l'association



L'équipe Sous Les Tilleuls et les intervenants des ateliers au forum des associations 2017

Le **CCAS** célèbre la fin de l'année

LE TRADITIONNEL REPAS DES SÉNIORS ORGANISÉ PAR LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A EU LIEU LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE.

Comme chaque année, ce rendez-vous attendu a été un grand moment de convivialité et de fraternité : « de nombreux participants sont très heureux de se retrouver à cette occasion - explique Manuela Valverde, présidente du CCAS - l'ambiance a été formidable ». Plus de 100 personnes, à partir de 60 ans ont participé à ce repas : « nous invitons les séniors de la commune car nous ne voulons pas organiser un simple repas des aînés mais un moment où les générations se croisent » dit Manuela Valverde. Et la recette fonctionne... après un excellent repas, l'ambiance a été assurée par la troupe les P'tits Laidis qui a proposé un spectacle de variété mêlant sketches et chansons françaises. Celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer, en raison de leur santé, n'ont pas été oubliés : « tous le monde doit être concerné par les fêtes de fin d'année - raconte Manuela Valverde - voilà pourquoi nous portons, chez celles et ceux qui ne peuvent se déplacer des colis alimentaires réalisés à partir des produits traditionnels des repas de fête. Plusieurs personnes sont concernées dont le doyen de notre commune âgé de 96 ans ».



les P'tits Laidis mettent l'ambiance



Un moment toujours chaleureux



VIVE LE SPECTACLE

Les Parenthèses Musicales ont, une nouvelle fois, offert de magnifiques spectacles.

De l'opéra cabaret de la compagnie Marguerite à la chorale gospel « Ma grand-mère était noire » en passant par le flamenco de la famille Pradal, des belles soirées qui ont permis de s'évader et de s'ouvrir à d'autres cultures.



La Compagnie Marguerite



Ma grand-mère était noire



Rafael et Vincente Pradal

Une collecte pour Noël

Une collecte de jouets a été réalisée à l'école au profit des Restos du Cœur de Bessières. Un beau moment de solidarité où enfants et familles se sont particulièrement impliqués.

Coordonnées Assistante sociale

Maison des Solidarités de BESSIERES
(permanences les mardis matin et jeudis matin)
Tél. : 05.34.26.50.90 ou 05.34.25.50.50

UN ÉTÉ FLAMBOYANT

L'ÉTÉ 2017 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT ANIMÉ À PAULHAC. DE BONS MOMENTS, DE BEAUX SOUVENIRS SUR LESQUELS NOUS VOUS PROPOSONS DE REVENIR EN PHOTOS.

PAULHAC EN IRLANDE

L'espace d'une soirée, Paulhac a voyagé dans les plaines irlandaises et au cœur de Dublin. Pourtant le groupe Doolin' qui a réuni plus de 700 personnes, dans le cadre du festival « 31 notes d'été » proposé par le Conseil départemental, est un groupe toulousain, en passe d'obtenir une reconnaissance internationale. Un moment enchanteur dans la douceur de la nuit d'été.



Concert de Doolin'



Feu d'artifice pour la fête annuelle du village

FEU MAGIQUE

Le feu d'artifice du 15 août a, cette année encore, proposé un moment magique. Tiré au cœur du village et sur l'église il a émerveillé petits et grands.



Le marché gourmand

NOUVEAU SUCCÈS POUR LE MARCHÉ GOURMAND

Le marché gourmand est devenu l'un des grands rendez-vous de l'année. Cette troisième édition, début septembre, a réuni plus de 300 personnes, sur le terrain de pétanque, venus déguster de nombreuses spécialités culinaires. Après avoir composé son menu il suffisait de s'asseoir sur les longues tables installées pour retrouver ses amis ou se faire de nouvelles connaissances... Félicitations à Jean-Michel Bersia, à toute son équipe... et vivement l'année prochaine.

LE TOUR DE FRANCE EST PASSÉ À PAULHAC

C'est le 15 juillet, à la mi-journée, que les passionnés du Tour de France ont pu assister, sur la départementale 15, au passage des coureurs du Tour de France. Parti de Blagnac, en route vers Rodez, le peloton est passé à

vive allure sous les applaudissements de nombreux spectateurs qui avaient patienté avec le passage de la célèbre caravane publicitaire et grâce à l'animation proposée par l'association Nânou Rando Médiation 31.



Les gendarmes demandent **votre soutien**

UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES ONT PARTICIPÉ, LE 12 OCTOBRE DERNIER, À LA RÉUNION D'INFORMATION ORGANISÉE À L'INITIATIVE DE LA GENDARMERIE ET DE LA MUNICIPALITÉ.

Une réunion d'information très instructive



ZOOM

- De Bessières à l'Union, de Montjoire à Monpitol, la circonscription d'intervention couvre un territoire de 48 000 habitants.

- 24h/24 et 7j/7 une patrouille est active sur le terrain.

En journée, 3 à 4 patrouilles sont présentes sur la circonscription.

En matière de sécurité le lien avec la population est fondamental. C'est le message que sont venus porter aux habitants de Paulhac les gendarmes de la Communauté de Brigades de l'Union et de Montastruc. Une réunion passionnante, à l'occasion de laquelle les dispositifs de prévention dans le cadre de la lutte contre les cambriolages et des incivilités ont été présentés.

« Les gendarmes sont revenus sur certains faits qui se sont déroulés dans notre village - explique Lucie Laurent, adjointe au maire - en particulier, les malveillances, la consommation et le trafic de stupéfiants, les cambriolages. A partir de ces actes, ils

nous ont présenté leur travail, leurs méthodes en insistant sur la nécessaire collaboration avec la population ».

En effet, la vigilance citoyenne est importante pour notre vie collective. Il y a encore quelques semaines, les gendarmes ont expliqué qu'un cambriolage avait pu être évité grâce au signalement d'un voisin.

Gendarmes, comme élus ont particulièrement rappelé l'importance de signaler le moindre incident en appelant le 17 : « vous ne nous dérangerez jamais - ont expliqué les militaires - nous avons une patrouille sur roue 24h/24 ».

Des actes de malveillance qui **coûtent cher** à la commune



Le conseil municipal a décidé de détruire l'abri jeunes en raison des dégradations et des actes de vandalisme qui y ont été régulièrement constatés.

Malheureusement, la facture pour la commune s'est alourdie après la casse répétée des baies vitrées de la salle des fêtes (coût pour la commune 4 850 €), puis un feu de poubelle contre un mur du même équipement (2 150 € de réparation).

Au total, ces actes inciviques sont une charge de 7 000 € pour le budget communal. Une somme qui aurait pu être beaucoup mieux employée...

LES ASSOCIATIONS PAULHACOISES VOUS PRÉSENTENT LEUR ACTUALITÉ.

Créatisiasmes

LA SAISON 2017/2018 SE DOTE D'UNE NOUVELLE SECTION ANIMÉE PAR MANUELA VALVERDE : LES ATELIERS FLEUR DE BACH.

Les autres sections ont repris avec enthousiasme : le yoga, la gym cardio, la gym douce, le running, la randonnée, les mandalas sonores, le steel drum et le théâtre enfants-adolescents.

Nous remercions les bénévoles de chaque section pour leur implication et le temps consacré à l'association et à son rayonnement sur Paulhac et au-delà.

Nous remercions les adhérents pour leur enthousiasme et leur motivation à participer aux différentes sections de l'association.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2018.

Le bureau

CONTACT

• **Le bureau**

Présidente :
Isabelle Maiga Murawski

06 30 77 08 43

Secrétaire :
Brigitte Portet

Trésorière :
Josette Auriol

Fleurs de Bach

UNE NOUVELLE SECTION DE CRÉATISIASMES A DÉMARRÉ AVEC SUCCÈS EN 2017 !

Les Ateliers-Permanence Fleurs de Bach.

Pour retrouver le chemin de l'équilibre intérieur, venez découvrir et apprendre à utiliser les Fleurs de Bach (ou à les réviser si vous les connaissez déjà !)

Un outil naturel, simple et à la portée de tous et pour tous, (bébés, enfants, ados, adultes, animaux et plantes). Les Fleurs de Bach aident à rétablir, en douceur et à son rythme, l'équilibre et l'harmonie émotionnels.

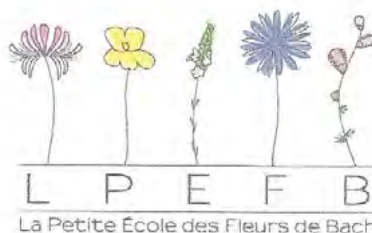
Deux ateliers par mois, le mardi de 20 h à 22 h - Salle des Associations.

Les ateliers-permanence sont une formation pour un usage personnel, de grande qualité dans les villages, les quartiers, autant qu'au cœur des grandes agglomérations.

- Un enseignement réparti en 9 modules interactifs où l'on peut poser des questions et avoir accès aux élixirs pour préparer soi-même ses flacons de Fleurs de Bach.
- Les apprenants sont libres de participer à un, plusieurs ou tous les ateliers d'un même cycle.

Renseignements :

Les Ateliers-Permanence de Fleurs de Bach sont animés par Manuela Valverde : Conseillère agréée par le Centre Bach (UK) et membre actif de l'association La Petite Ecole des Fleurs de Bach » (LEPFB), école sans murs et sans frontières pour une diffusion de la philosophie et de la méthode du Dr Bach dans la plus grande fidélité à celle-ci.



**Une nouvelle session d'ateliers
commence dès janvier 2018 !
Des places sont disponibles,
pensez à vous inscrire
dès à présent !**

CONTACT

06 18 82 00 14

mvalverdemanuela@gmail.com

Randonnée

2017 fût une belle année, avec des sorties en semaine dont certaines sur la journée quand le temps le permettait et des sorties en week-end, comme le Sidobre, Plateau de Beille, Coteaux de Clermont Le Fort, Montagne Noire... en tout environ 14 ballades. Certains randonneurs ont eu le plaisir de pouvoir partir une semaine en Toscane, ils sont rentrés enchantés. Comme tous les ans, la « Marche du Poutou » reste un grand succès. Cette année nous avons rendu hommage aux trois personnes qui ont réhabilité le chemin du « POUTOU » de Paulhac à Toulouse, Alain GUEDON, Pierre GAY et Pierre DESCHAMPS, une plaque fut dévoilée en leur honneur.



Une centaine de randonneurs ont parcouru les 20 Km sous un temps

maussade et 80 convives ont pu déguster le délicieux « Rougail de Saucisses » confectionné par J.B. DELMAS.

Pour 2018, une douzaine de sorties dominicales sont prévues, Raquettes au Plateau de Beille, l'Albenque, Cascades d'Arrifat pour n'en citer que quelques-unes, en plus des sorties en semaine.

Le nombre de randonneurs augmente régulièrement tous les ans, une quarantaine d'adhérents pour cette nouvelle année.

Tous les randonneurs Paulhacois vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2018.

CONTACTS

Rando Paulhacoise :

Bruno LECOURT

Tél : 06 09 32 75 40 - bischnou31@yahoo.fr

Gérard BAPTISTE

Tél : 07 81 56 48 23

gerardbaptiste56@gmail.com

A.C.C.A

La saison pour le gibier sédentaire s'achève fin janvier, mais la chasse est praticable encore jusqu'en mars pour la régulation des nuisibles (renards - fouines) et ensuite nous repeuplons notre territoire de petit gibier (faisans - perdrix rouge - lièvre). Des chasses aux sangliers seront organisées pour protéger les semis et des nouveaux panneaux



Exemple de mirador

sont mis en place ainsi que des miradors pour plus de sécurité avec l'accord des propriétaires. L'accès à ces derniers est interdit à toute personne non autorisée. Certains chasseurs ont réalisé une formation de piégeage deux jours de la FDC 31, cet agrément a été délivré par la préfecture, une méthode pour réguler les nuisibles, les pièges utilisés sont homologués et ne doivent être en aucun cas déplacés ou touchés par des personnes non autorisées sous peine de poursuite, (tout animal non nuisible est relâché).

Les manifestations pour l'année 2018 : Repas de fin de saison réservé aux chasseurs et propriétaires terriens le 20 janvier - Réunion UG 18 (Unité de Gestion sangliers) 1ère quinzaine de mars - Grand repas des chasseurs ouvert à tous le 10 mars, n'hésitez pas à nous contacter - Notre Assemblée Générale le 27 avril.

Notre nouveau Garde-chasse Philippe PONS circule régulièrement sur la commune, (attention aux chiens errants).

Le bureau de l'A.C.C.A de PAULHAC ainsi que ses adhérents vous souhaitent une bonne année 2018.

Président : **Yves GAUGUÉLIN**

Tél : 06 12 48 86 26

Email : yves.gauguelin@orange.fr

Vice-Président : **David LAFONT**

Tél : 06 73 96 86 12

Garde-chasse : **J.Philippe PONS**

06 11 62 65 09

La Pétanque paulhacoise

LE CLUB DE PÉTANQUE DE PAULHAC NE RESTE PAS INACTIF QUE CE SOIT EN PÉRIODE HIVERNALE OU ESTIVALE.



Remise des prix du concours de l'été



Les membres du bureau de la Pétanque Paulhacoise

En été le club organise trois à quatre concours officiels, ainsi que des concours amicaux tous les vendredi soir et en hiver ce sont les concours de belote qui prennent le relais.

L'année commence par le concours ouvert à tous de l'association Marie-Louise qui œuvre pour les handicapés. Nous participerons à la coupe de France en février et aux concours de classement des clubs en Octobre.

Les rendez-vous incontournables sont le vide grenier le 17 juin 2018 ainsi que le traditionnel trophée Salomon le 14 juillet ouvert à tous petits et grands. La fin des concours de pétanque sonne le glas de l'été. Un bon repas réunira tous les participants et permettra de récompenser des licenciés mais aussi des non licenciés.

Les concours de belote remplacent la pétanque et c'est à la salle des associations que ce déroule ce concours. Un repas avec remise des prix au mois de février ou mars félicitent les meilleurs joueurs.

Le 10 février 2018, nous fêterons déguisés les 10 ans du club à l'occasion de la choucroute. Que ce soit avec un petit chapeau ou déguisé entièrement jouons le jeu et amusons-nous !

Tout le monde peut venir s'amuser été comme hiver à la Pétanque Paulhacoise !

Le bureau :

Président : Didier VIRAC 06 79 97 60 30
didier.virac@sfr.fr

Vice président : Michaël Grabiague
06 30 81 31 86

Trésorière : Gisèle Fédou 05 61 49 23 29

Trésorier adjoint : Bernard Lauzeral

Secrétaire : Elisabeth Lauzeral

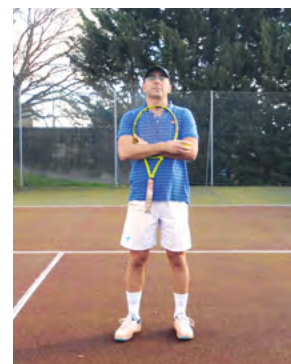
Secrétaire adjointe : Nadine Péotta

Initiation à la pratique du tennis sur le court de Paulhac

A 30 ans, 40 ans ou 50 ans, homme ou femme résident sur la commune, vous n'avez jamais essayé le tennis et vous pensez qu'il est trop tard pour le faire ! L'association du tennis de Paulhac, non affiliée à la fédération française de tennis, par l'intermédiaire bénévole de Dominique Rumeau, résident sur la commune, vous propose gratuitement, modestement et sans prétention quelques heures d'initiation à ce sport.

D'avril à juin, par groupe de 2 à 3 personnes, en fin de journées quand celles-ci s'allongent et que les températures deviennent plus clémentes, Dominique consacrera un peu de temps et d'énergie pour vous délivrer les premiers rudiments de ce sport.

Merci de laisser vos coordonnées à la mairie, Dominique vous contactera courant mars.



Bibliothèque - Ludothèque

Association Caractères

À VOUS DE JOUER...

Cette année nous accorderons une place particulière au jeu de société : Un vendredi par mois, le 4eme vendredi de chaque mois, (26 janvier ; 23 février; 23 mars ; 25 mai et 22 juin) nous ouvrirons à partir de 20H des tables de jeux dans la salle des associations de la salle des fêtes avec une sélection de jeux de la Ludothèque. Pas d'inscription préalable, venez nous rejoindre en famille, avec enfants et amis.



Parties d'échecs

Mais les livres ne seront pas oubliés. Nous invitons des écrivains locaux, ouvrons notre bibliothèque aux assistantes maternelles et à des lectures de contes pour enfants et retrouverons notre « coin des lecteurs » pour partager nos « coups de cœur ».

Et enfin une grande nouvelle pour ceux et celles qui nous ont vus souffrir et râler devant notre ordinateur. Grâce au coup de pouce de la Municipalité, un petit nouveau est aujourd'hui installé qui nous permet de vous accueillir avec le sourire !!!

À bientôt et bonnes lectures.

L'équipe de bénévoles

(Nathalie, Chantal, Sandrine, Caroline, Claudette, Jeanne, Bing, Guy, Elisabeth)

CONTACT

Elisabeth Cramaussel

Tél : 06 84 29 04 43

ludobibliotheque@paulhac.fr

Retrouvez-nous sur facebook

INFOS MUNICIPALES

Les coordonnées **des assistantes maternelles**

Nom	Prénom	Adresse	Complément d'adresse	Téléphone
AUDU	Catherine	32, route de Montjoire		05 61 84 15 87 06 30 84 13 75
BENOIT	Anne-Sophie	2, route de la Forêt	Le Clos de l'Eglise	06 26 43 04 97
BERINGUIER	Marinette	9, route de Montjoire	«El Caoustou»	05 61 84 33 16 06 44 93 35 72
DHOUAILLY	Muriel	5, chemin de la côte	«Lapeyre»	05 61 84 61 50
FEUILLOLEY	Maria-José	4, chemin du Coustou de la Ribeiro		05 61 34 14 96 06 33 85 21 55
FORTIN	Céline	4, route des crêtes		05 61 59 72 34 06 60 14 40 23
HARMENT	Laetitia	14, chemin du Clôt Mayral		09 75 24 97 12 06 98 28 48 60
MARIAN	Françoise	8, route de Buzet	la Charretière	05 34 26 10 32 06 76 87 06 45
MAS	Sonia	24, chemin de Crayssac	MAM «Le miel et les abeilles»	05 62 21 19 42 06 61 37 98 64
MIRAUX	Anne-Sophie	22, route de Montastruc	Le village – Apt 6	05 61 84 85 45 06 82 91 84 92
PARRA	Marie-Hélène	3, chemin des bisseaux		05 61 84 54 33 06 16 71 54 58
PELFORT	Caroline	24, chemin de Crayssac	MAM «Le miel et les abeilles»	05 62 21 19 42 06 64 89 89 37
SUBTIL	Laurence	24, chemin de Crayssac	MAM «Le miel et les abeilles»	05 62 21 19 42 06 78 78 27 07
TOGNET	Alexandra	62, chemin de Mirepoix		05 34 26 13 79 06 62 91 67 34

Site internet de Paulhac : les visites en forte augmentation

Le site internet de la commune a connu cette année une forte augmentation de ses fréquentations, comme en témoignent les statistiques fournies par Google Analytics.

Comparaison entre la période du 01/01/2017 au 31/12/2017 et celle du 02/01/2016 au 31/12/2016

Nombre de visites :
10389/1657 soit +526.98%

Nombre d'utilisateurs :
6979/1281 soit +444.81%

Nombre de pages consultées :
30565/3813 soit +701.60%

La création en mars 2016 de la page Facebook de la commune de Paulhac a boosté fortement le taux d'audience du site internet de Paulhac. Les 817 amis que compte aujourd'hui ce réseau social, ont pu grâce aux liens découvrir le site ainsi que leurs amis lorsqu'ils ont partagé ou aimé le contenu. L'exemple sur le graphique ci-dessous, montre l'augmentation des visites associées aux liens pour les manifestations suivantes :

- Le concert de DOOLIN' (12 et 13 juillet)
- La fête du village (12 au 15 août)



Etat civil

NAISSANCES

VINCENT JUNG Lou, Myrtille 28/08/17 Saint-Jean

MARIAGES

IDRAC Michel et SALY Anne 26/08/17 Paulhac

MARRETTI Gilles et SARTI-GARDES Laurence 26/08/17 Paulhac

VAYSSETTES Guillaume et RIVES Bénédicte 09/09/17 Paulhac

LOUBET Pierre et RESINO Roxanne 03/11/17 Paulhac

DÉCÈS

BACHMANN épouse FAIVRE Vèrène 04/08/17 Paulhac

ALBERT Muriel 01/10/17 Toulouse

DUGRAVOT Denis 06/12/17 Paulhac

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Janvier

27 Vœux du Maire

28 Thé dansant du Club de l'amitié

Février

3 Parenthèses Musicales - Concert
« Flûte et Flûte » de Jean-Marc ANDRIEU
(Orchestre baroque Les Passions)

4 Loto de l'Amicale laïque

10 Anniversaire de la Pétanque (choucroute)

25 Grand loto du Club de l'amitié

Mars

10 Repas des chasseurs ACCA

..... Parenthèses Musicales - Concert
du Nicole Teulière Trio Jazz
Bossa-nova

17 Théâtre Ludiscène

..... Carnaval de l'Amicale laïque

Avril

8 Animation du Club de l'amitié

7 Parenthèses Musicales - Concert
de Marjolaine Paitel et Gilles Puyfages
Duo voix-accordéon

Mai

26 Marche aux Monges Club de l'amitié

Juin

23 Théâtre enfants Ludiscène

29 Kermesse l'Amicale laïque

Juillet

14 Trophée de pétanque Salomon et Méchoui

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur internet
www.paulhac.fr et facebook



Mairie de Paulhac

1 Place des Tilleuls

31380 Paulhac

T : +33 (0)5 61 84 25 30

mairie@paulhac.fr

Horaires :

du mardi au vendredi :

8h45-12h00 / 13h30-17h30

le samedi :

9h00-12h00

